



IMPACT DE LA COVID-19 - ITÉRATION DE L'ENQUÊTE 9

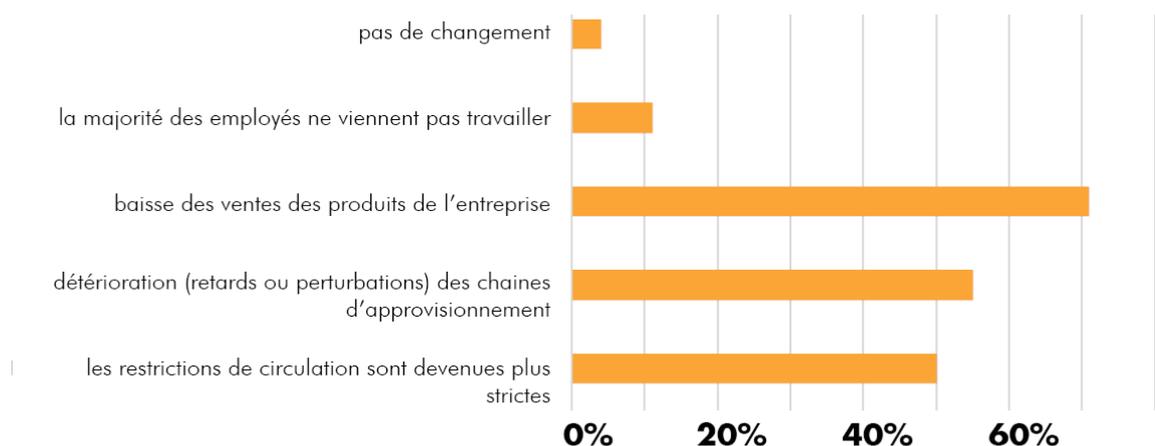
L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Les entreprises de la République démocratique du Congo (RDC) sont toujours aux prises avec l'impact durable de la pandémie de Covid-19.

62% des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré que la pandémie a un impact extrêmement négatif sur leurs entreprises, et un 26% additionnel a déclaré qu'elle avait un effet assez négatif. Peut-être plus important encore, tout signe de reprise reste limité depuis le début de la pandémie, puisque 40 % des entreprises considèrent que les impacts actuels de la pandémie sont plus importants que ceux de la première vague, et 40 % supplémentaire déclare que les impacts sont tout aussi mauvais.

Le principal facteur cité par les chefs d'entreprises derrière l'impact négatif de la Covid-19 est une réduction des ventes et du chiffre d'affaires des entreprises (Figure 1). 71% des entreprises interrogées ont signalé une baisse importante de leurs revenus en juillet 2021 par rapport à la même période en 2020. Cette baisse a un impact disproportionné sur les petites entreprises : 78% d'entre elles ont signalé une baisse de leurs revenus en juillet 2021 contre 57% des grandes entreprises.

Figure 1: Causes de l'impact négatif de la Covid-19 sur les entreprises, juillet 2021



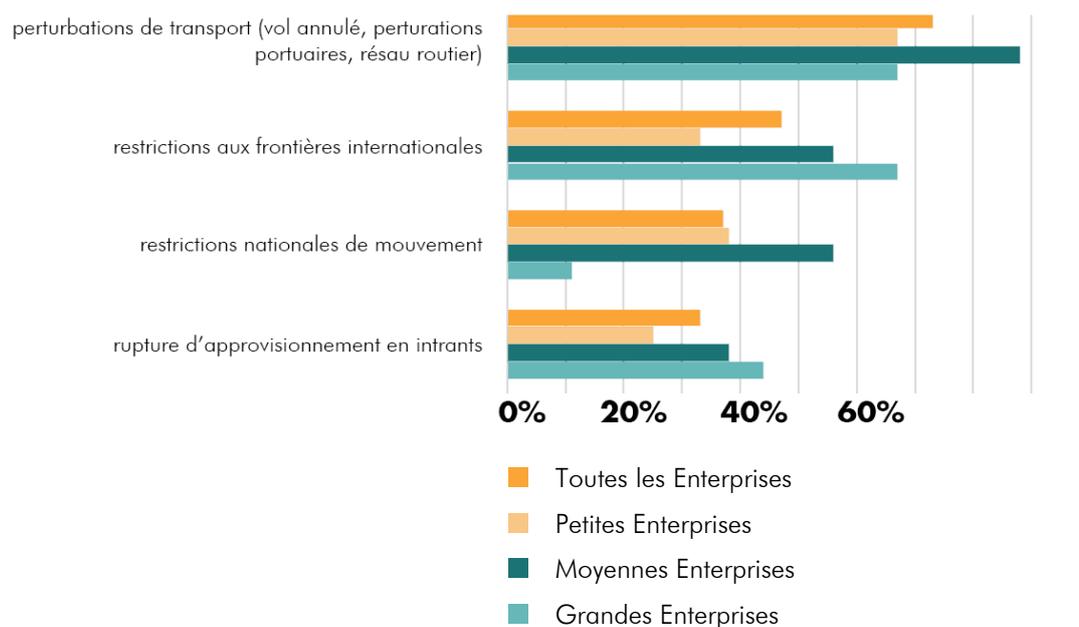
En parallèle, alors que le Gouvernement de la RDC a pris, en concertation avec la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), un certain nombre de mesures temporaires destinées à atténuer les impacts de la pandémie sur les chaînes d’approvisionnement¹, la détérioration et perturbations des chaînes d’approvisionnement continuent de toucher gravement les entreprises locales. Notamment, dû au fait que ces mesures d’atténuation n’ont pas été renouvelées depuis Décembre 2020. En février 2021, 76% des chefs d’entreprise ont déclaré que leurs entreprises étaient confrontées à des perturbations de la chaîne d’approvisionnement. Et tandis que la plupart des grandes entreprises ont trouvé des moyens de s’adapter aux défis imposés par la pandémie - en juillet 2021, seulement 33% des répondants des grandes entreprises ont déclaré être confrontés à ce défi - 60% des petites et moyennes entreprises (PME) rapportent toujours être touchés par des perturbations de la chaîne d’approvisionnement. Les restrictions nationales imposées par le Gouvernement de la RDC sur la circulation des personnes à travers les frontières et à l’intérieur des pays – en particulier les restrictions d’accès à Dubaï et Ouganda, les 2 principales sources

d’approvisionnements du pays – ont eu l’impact le plus prononcé sur les moyens de subsistance de milliers de petits commerçants transfrontaliers (Figure 2), dont la plupart sont des femmes.²

Le pays étant aux prises avec une troisième vague de Covid-19, le Président de la République a intensifié les mesures d’atténuation de la pandémie sur la santé publique et les règles de distanciation sociale le 14 juin 2021. Celles-ci incluent un couvre-feu nocturne à l’échelle nationale de 22 heures à 4 heures du matin, avec la police régulière et les patrouilles militaires pour assurer la conformité, le contrôle renforcé aux frontières ainsi qu’une instruction faite aux entreprises publiques et privées de fonctionner à 50 % de leur capacité.³ Ces restrictions, devenues plus strictes pour freiner la propagation de la troisième vague de la Covid-19, ont non seulement perturbé les chaînes d’approvisionnement, mais ont également été soulignées par plus de la moitié des chefs d’entreprise comme un facteur crucial débouchant sur la croissance entravée et la baisse des revenus.

1. Adam Smith International, Évaluation de l’impact de la COVID-19 sur le commerce en République Démocratique du Congo, 2021.
 2. Ibid.
 3 The Economist Intelligence Unit, Country Report, 2021: <https://country.eiu.com/congo-democratic-republic>

Figure 2: Sources de perturbation des chaînes d’approvisionnement citées par les entreprises, juillet 2021



UN EFFET MAJEUR ET DURABLE SUR L'EMPLOI

L'impact de la pandémie de Covid-19 a eu des implications cruciales pour l'emploi en RDC.

La pandémie a entraîné d'importantes pertes d'emplois. Plus de deux tiers des entreprises en RDC déclarent avoir actuellement moins d'employés qu'avant le début de la pandémie. Ceci est remarquablement vrai pour les PME : près de 70 % de ces entreprises ne sont pas en mesure de continuer à employer et à payer des travailleurs au même rythme qu'avant la pandémie de Covid-19 contre seulement un tiers des grandes entreprises (figure 3).

Cette enquête souligne les implications de la pandémie pour les entreprises du secteur formel, mais dans l'économie informelle – qui emploie une majorité de travailleurs en RDC – la situation est considérablement plus précaire. En effet, dans une itération similaire de cette recherche en janvier 2021, 59% des ménages ont signalé une baisse de revenu par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie¹, illustrant l'impact durable des derniers mois sur le secteur.

Le marché du travail présente peu de signes de reprises à court et moyen termes (Figure 3). Quatre entreprises sur cinq déclarent n'avoir aucune intention d'embaucher de nouveaux employés dans un avenir

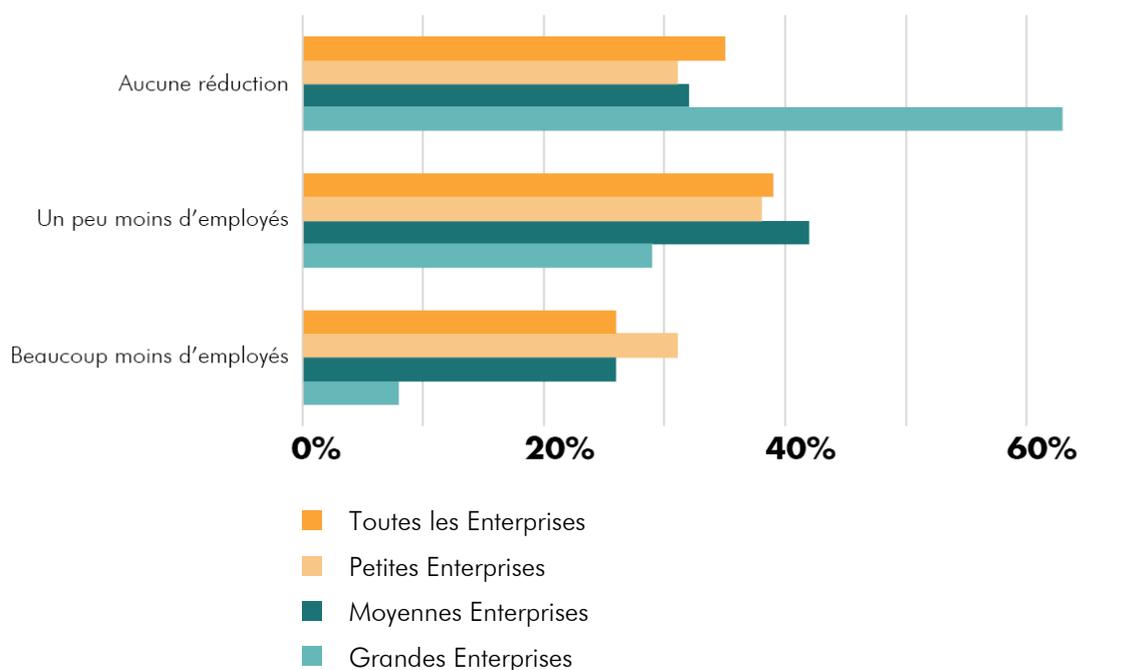
proche. Dans les régions des Kivus, toutes les entreprises interrogées ont déclaré l'absence de projet d'embauche. Ces pertes d'emplois durables aggravent l'instabilité préexistante dans la région en raison du récent déplacement de milliers de personnes après l'éruption du volcan Nyiragongo en mai 2021 et de la présence des Forces démocratiques alliées (ADF), une insurrection affiliée à l'État islamique depuis les années 1990.² L'économie nationale dépend largement de la stabilité de la région, en raison de son importance quant à l'extraction de cuivre et de cobalt, l'instabilité de la région menace d'avoir un impact sur l'économie du pays.

Au-delà d'une forte contraction du marché du travail, les entreprises s'empressent également de s'adapter aux nouveaux modes de travail. Les conséquences du confinement sont toujours présentes, avec près de 80% des entreprises ayant toujours des mesures de lutte contre la Covid-19 en place. Interrogées sur les changements quant au lieu de travail, la moitié des entreprises ont déclaré être en train de reconcevoir leurs milieux de travail, ainsi que de changer les habitudes de fréquentation des employés avec 41% travaillant en rotations et 21% continuant à travailler à domicile.

1 Kinshasa Digital, 2021 : <https://opendatardc.io/en>

2 The Economist Intelligence Unit, Country Report, 2021 : <https://country.eiu.com/congo-democratic-republic>

Figure 3: Evolution du nombre d'employés en juillet 2021 depuis juillet 2020



Services financiers et inclusion financière

Malgré un niveau élevé d'inclusion financière dans le secteur privé - les deux tiers des entreprises interrogées sont membres d'une institution financière - la moitié des entreprises de la RDC ont signalé une baisse d'utilisation des services financiers traditionnels pendant la pandémie.

En RDC, un portefeuille mobile est presque devenu un véritable substitut à un compte bancaire. En 2020, la Banque Centrale du Congo a stimulé l'utilisation d'argent et paiements mobile par les entreprises en supprimant les frais sur les transactions, en augmentant la limite des transferts d'argent électroniques quotidiens et en annulant les commissions sur les transferts entre banques.¹ Cela a entraîné une forte croissance de l'utilisation de l'argent mobile, avec 60% des chefs d'entreprise interrogés utilisant désormais l'argent mobile (par exemple MPESA, Orange money, Airtel Money).

Bien que prometteuse, cela reste une tendance principalement urbaine. Alors que 40% des entreprises de Kinshasa déclarent avoir augmenté leur utilisation des services mobiles, 70% des personnes interrogées dans la région des Kivus ont, en revanche, diminué leur utilisation.

¹ UNCDF, 2020: <https://policyaccelerator.uncdf.org/whats-new/financial-inclusion-covid-2>

PERSPECTIVES D'AVENIR : INCERTITUDE ET SCEPTICISME

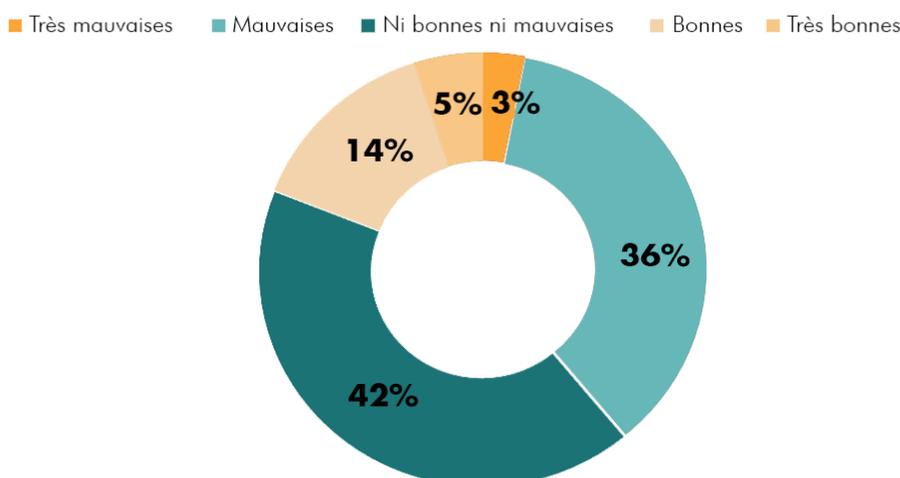
L'incertitude sur l'avenir dans laquelle la pandémie a plongé les entreprises perdure.

Uniquement 19% des chefs d'entreprise en RDC ont déclaré que les perspectives de croissance de leurs entreprises étaient bonnes. Près de la moitié des répondants (42 %) n'ont pas de perspectives de croissance spécifiques (figure 4).

L'accès aux subventions et aides gouvernementales a été cité comme le principal moteur de croissance par un quart des chefs d'entreprise. Pourtant, parmi ceux qui présagent des perspectives de croissance

médiocres, la plupart ont lié ces perspectives à un manque de soutien du Gouvernement. Les mesures d'aide prises au début de la pandémie - telles que la suspension de la TVA sur certains produits de première nécessité et d'autres taxes sur les médicaments entre avril et juillet 2020 - ont été de courte durée et aucune nouvelle mesure d'allégement n'a été annoncée depuis avril 2020. Un soutien accru du Gouvernement sera essentiel pour paver la sortie de la pandémie pour les entreprises et l'atténuation de ses impacts à long terme sur l'emploi et la croissance économique.

Figure 4: Perspectives de croissances des entreprises, juillet 2021



PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Après une contraction de 1% en 2020, l'économie se redressera progressivement en 2021-22, avec une croissance progressive de 3,2% en 2021 et une accélération à 4,2% en 2022. Le PIB réel ne reviendra aux niveaux de 2019 qu'en 2022, en raison des retards et problèmes logistiques dans l'administration des vaccins de Covid-19.¹

La récession a été ressentie le plus durement dans les secteurs non miniers tels que l'agriculture—principalement en raison de l'indisponibilité des intrants agricoles—et dans le secteur des services, dû aux perturbations commerciales et des chaînes d'approvisionnement. En revanche, le secteur minier a enregistré une croissance modeste en 2020 et devrait continuer de croître en 2021-2022, en raison de la reprise de la demande mondiale et de l'adoption par les mineurs d'un dispositif de quarantaine sur site pour poursuivre leur production.

Le franc congolais sera vulnérable à la volatilité en raison des faibles entrées de capitaux et des niveaux extrêmement bas de réserves nationales. La base de revenus congolais est bien inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, ce qui entraîne des difficultés de financement qui continueront d'entraver l'investissement public et les efforts de lutte contre la pauvreté endémique et les conséquences de la pandémie. Cependant, le FMI a approuvé un accord au titre de la FEC de 1.066 millions de DTS (environ 1,52 milliard de dollars EU) pour la RDC. L'enveloppe financière de trois ans soutiendra un programme de réformes structurelles ambitieux visant à promouvoir une croissance économique durable en intensifiant la mobilisation des recettes intérieures, améliorant la gouvernance et renforçant la politique monétaire.

L' Economist Intelligence Unit s'attend à ce que la RDC reste politiquement fragile à court terme alors que le nouveau gouvernement prend ses fonctions. Et même si quelques efforts sont fournis dans l'amélioration du cadre de gouvernance et dans la lutte contre la corruption, il reste cependant beaucoup à faire pour réduire la pauvreté.

¹ The Economist Intelligence Unit, Country Report, 2021: <https://country.eiu.com/congo-democratic-republic>

ENTRETIEN

LE FPM ASBL EST UN FONDS QUI SOUTIEN LES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPME) EN FAVORISANT LA CONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME FINANCIER INCLUSIF ET RESPONSABLE. LE FPM OFFRE DES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE REFINANCEMENT ADAPTES AUX INSTITUTIONS FINANCIERES EN RD CONGO QUI SERVENT LES MPME ET LES POPULATIONS ACTIVES A FAIBLES REVENUS QUI PRESENTENT UN REEL POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT

BETH WARNE S'EST ENTRETEENUE AVEC M. JEAN CLAUDE THETIKA, DIRECTEUR GENERAL DU FPM ASBL A PROPOS DE L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN RDC AFIN DE RECUEILLIR SON RESSENTI ET SA PERCEPTION SUR LES INFORMATIONS RECUEILLIES.

Pourquoi pensez-vous que les personnes les plus vulnérables ont été si sévèrement touchées par la Covid-19 ?

Jean Claude THETIKA : Les personnes à faibles revenus ont été particulièrement touchées par cette pandémie du fait de la précarité structurelle dans laquelle ils vivent. Les différents dispositifs mis en place pour limiter la propagation du virus, notamment : la fermeture de certains commerces et de frontières, la fermeture du marché central de Kinshasa, le plus grand centre d'échanges commerciaux de la ville, ont eu un impact négatif considérable sur les populations vulnérables qui vivent généralement des petits commerces. Les déconfinements puis reconfinements qui ont suivis à la suite de différentes vagues d'infection n'ont pas aidé à un retour normal des activités. Et au moment, nous avons cette discussion, une nouvelle vague de mesures restrictives viennent d'être prise pour faire face à la troisième vague beaucoup plus

meurtrière. Par ailleurs, il faut noter que l'année 2020 a fini avec un niveau d'inflation élevé, soit 20% en glissement annuel et la monnaie s'est dépréciée de 17%. Les populations vulnérables en ont beaucoup souffert sachant que 80% d'inflation dont on évoque ici a impliqué les produits de première nécessité, notamment l'alimentaire et la santé. En dépit d'un début d'année 2021 plutôt rassurant, on ressent toujours un surchauffe sur le paysage macroéconomique et un niveau bas de l'indice de confiance des populations qui regardent l'avenir avec scepticisme et avec raison.

Quel est le rôle des institutions du secteur financier (banques et prestataires de services financiers - PSF) dans le soutien apporté à ces personnes vulnérables ?

Les PSF, notamment les structures de microfinance et les banques qui ciblent les PME, ont mis en place des solutions adaptées afin de soutenir cette clientèle dès la

vague du virus. Leur rôle de base a été de continuer à la financer en fonction de sa capacité financière car une vaste majorité des personnes avait subi une baisse de revenus et exprimait ainsi des besoins financiers pour relancer les activités. En outre, les PSF ont procédé à la restructuration des crédits (en rééchelonnant ou refinançant) en vue d'alléger le poids de la dette aux clients affectés économiquement par cette crise sanitaire.

Actuellement, seul un tiers des entreprises en RDC ont déclaré avoir un crédit en cours, bien que les deux tiers soient clients d'une institution financière. Pourquoi pensez-vous que relativement peu d'entreprises comptent sur les marges de crédit pour les soutenir durant la pandémie ?

Cette situation qui date d'avant la crise pandémique traduit la configuration structurelle du paysage financier de la RDC où les épargnants sont largement supérieurs aux emprunteurs. Parmi les raisons qui justifient cette disparité, l'on pourrait noter entre autre : les conditions d'accès aux crédits qui sont parfois contraignants en terme des garanties, de taux d'intérêt élevé, le montant accordé ou la maturité de crédit qui ne correspondent pas toujours avec les besoins réels des entreprises justifiant ainsi cette disproportion. A ceci pourrait s'ajouter une dimension culturelle dans certaines contrées où les entrepreneurs préfèrent plus épargner qu'emprunter. Dans tous les cas, l'accompagnement du FPM ASBL vise à promouvoir l'inclusion financière par l'assouplissement de certaines conditions d'accès aux crédits tout en renforçant les mécanismes de gestion des risques. C'est dans ce cadre que nous accompagnons les banques commerciales à faire le Downscaling pour les encourager à financer les micros, petites et moyennes entreprises.

Si on doit évoquer spécifiquement la crise sanitaire actuelle, il faut comprendre que certaines PSF ont durcies les conditions d'accès aux crédits surtout pour les nouveaux clients crédits. Le rationnement de crédit a plus affecté les nouveaux clients que les clients existant dont elles connaissent leur historique de risque.

60% des entreprises ont déclaré utiliser la mobile money - quel rôle pensez-vous que ce service puisse jouer pour aider les entreprises à répondre à la pandémie ?

Le taux d'usage du mobile money est un excellent indicateur de l'évolution des solutions numériques en RDC. Dans un système financier où l'on trouve environ une agence bancaire physique pour plus de 100 000

personnes, les solutions numériques sont désormais privilégiées pour accroître l'accès aux services financiers. A ce jour, il existe entre 25 et 30 millions de comptes de mobile money contre 7 millions de comptes bancaires traditionnels. Le nombre de comptes de mobile money est donc le triple de celui de comptes classiques. Toutefois, il est important de noter que seuls 30 à 35% de ces comptes sont actifs, mais cela représente tout de même 10 à 12 millions de comptes actifs, soit deux fois plus que dans le secteur financier traditionnel. La crise sanitaire a eu comme résultat de réduire l'afflux de clients dans les agences traditionnelles pour respecter les gestes barrière et ceci a eu naturellement comme résultat un accroissement sensible d'utilisation de canaux alternatifs dont le mobile money. Le fait que le taux d'utilisation de mobile money ait doublé en passant de 30 à 60% révèle l'importance capitale que peut jouer le digital dans les temps d'incertitude et nous pouvons affirmer que cette tendance confirme d'une certaine manière les attentes des experts et est un présage à un début d'ancrage plus profond du digital dans les habitudes quotidiennes même de populations à faibles revenus.

Le FPM ASBL agit-il pour soutenir l'adoption de la mobile money par les entreprises ?

Le FPM ASBL est très impliqué dans la problématique de l'accès aux services financiers numériques. Ce domaine constitue un de nos principaux domaines d'interventions stratégiques qui consiste à accélérer la transition numérique dans le secteur financier en vue d'élargir la gamme des produits (et services) pour ainsi mieux servir la clientèle cible de façon efficiente. Le FPM ASBL dispose d'un centre de compétence des innovations technologiques qui absorbe près de 30% du budget de ses interventions. Ces dernières s'orientent principalement dans le développement des réseaux d'agents bancaires, le développement des solutions mobiles, dans la facilitation de l'interopérabilité entre les opérateurs des réseaux mobiles et les structures financières, le renforcement de la sécurité informatique, l'appui aux agrégateurs pour étendre la solution de paiements numériques, etc.

Comment le FPM ASBL collabore-t-il avec le gouvernement dans ce domaine du digital ?

Le FPM ASBL organise et participe à des groupes de travail réfléchissant sur cette thématique et qui impliquent certains organes étatiques. Le FPM ASBL a repris le lead sur le groupe de travail du numérique initié par ELAN RDC qui vise à contribuer au développement d'un écosystème de paiement numérique fonctionnel

dans le pays. Ce groupe de travail réunit les entités représentant l'État comme la Banque Centrale du Congo et les autres grands acteurs notamment les télécoms à travers leurs EME (Entreprises de Monnaie Electronique), les institutions financières, les agrégateurs locaux etc. Un des objectifs principal de ce groupe est l'émergence d'un écosystème de paiement numérique durable et inclusif au sein du système de paiement national en RDC en facilitant l'intégration et l'interopérabilité numérique entre les différents acteurs. Par ailleurs, en soutenant techniquement le secteur financier pour l'adoption de bonnes pratiques, le FPM ASBL, de ce fait, échange et collabore régulièrement avec la Banque centrale du Congo pour accélérer le développement de l'inclusion financière ainsi que le développement des services financiers numériques dans le pays.

Dans l'ensemble, moins d'un cinquième des chefs d'entreprise de la RDC ont déclaré que les perspectives de croissance étaient bonnes pour leur entreprise. Parmi ceux qui pensent que les perspectives de croissance sont mauvaises, la plupart attribuent cela à un manque de soutien de la part du gouvernement. Que pourrait faire l'État pour soutenir les entreprises et soutenir la croissance ?

Les chefs d'entreprise sont encore très sceptiques quant aux faibles perspectives d'éradication de la pandémie. Aujourd'hui, le pays connaît sa troisième vague. Et les fermetures et restrictions qui l'accompagnent impliquent un certain nombre de mesures, qui ont un impact sur les activités économiques de ces entrepreneurs. Il est naturel, dans ces conditions, que les entrepreneurs attendent un soutien de la part du Gouvernement. Mais ce dernier se retrouve lui-même dans une situation économique incertaine et se voit complétement démuné pour apporter un soutien financier direct aux

entrepreneurs comme l'ont fait les autres pays. A défaut d'un apport en cash, le Gouvernement peut activer d'autres leviers pour faciliter la tâche aux entreprises en difficultés notamment le levier fiscal et l'assouplissement de certaines mesures qui viseront à desserrer l'étau qui se referme sur ces entreprises et qui pourront leur donner un peu de répit pour se reconstituer. Il faudra aussi cibler les mesures restrictives sanitaires pour n'appliquer que celles qui ont une vraie incidence sur la réduction des infections mais pas simplement reproduire ce que font les autres pays.

La moitié des entreprises ont déclaré avoir moins utilisé les services financiers pendant la pandémie: pensez-vous que l'accessibilité à ces services soit un problème ? Que fait le FPM pour favoriser l'accès aux services financiers, en particulier pendant la pandémie ?

Le problème de l'accessibilité aux services est fortement lié à la difficulté de travailler avec les mesures barrières. Le confinement par exemple a empêché les agences physiques d'ouvrir les portes et même après le déconfinement, les restrictions du nombre de personnes dans les agences et les longues files d'attente n'encouragent pas souvent les entrepreneurs à se rendre physiquement dans les agences bancaires. Le FPM ASBL tient à encourager les structures financières à se lancer dans le développement des produits numériques et dans l'éducation digitale des clients des institutions. Par ailleurs, Le FPM ASBL a également mis en œuvre de nombreuses mesures ; notamment : la mise en place d'un fond d'accélération d'adoption de solutions digitales légères pour accroître l'accès aux services financiers numériques et par ailleurs, le FPM ASBL finance l'acquisition des équipements de protection sanitaire pour les agences de ses partenaires et d'autres mesures visant à rendre les agences physiques fréquentables au-delà du levier principal du digital.



Ce programme de recherche est soutenu par le FPM, Fond pour l'inclusion financière et par la Fédération des Entreprises du Congo (FEC).

Ecrit par:

**The
Economist**

**INTELLIGENCE
UNIT**